

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Conti
A 67377

Déclaration de Maladie : № S19- 0007693

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]
Matricule : 9390

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

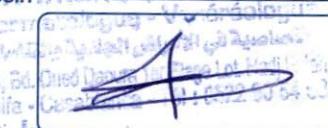
Nom & Prénom : MARCHOUADI SAID Date de naissance : 31.01.1965

Adresse : GH 14, Immeuble I, Apt 12, PRESTIGE GULFA

Tél. : 06 11 89 20 93 Total des frais engagés : 100000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : M. MARCHOUADI SAID Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dermatologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 06/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/05/23	CS1		250,00	
21/06/23	CS1		450,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA VALLEI Mohammed A. ASR Lissasfa El Jec Lissasfa ABLANCA - Tél: 05 22 89 53 59 ICE: 002052048000037	17/05/2023 21/06/23	813,50 525,10
		INPE: 092038736

AUXILIAIRES MEDICAUX

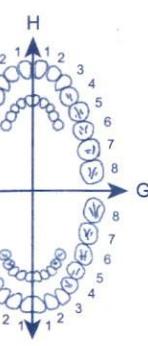
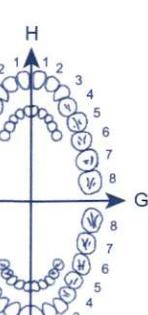
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H		Coefficient DES TRAVAUX
		25533412 21433552		
		00000000 00000000		
	D	00000000 00000000		
		35533411 11433553		
		B		
		[Création, remont, adjonction]		MONTANTS DES SOINS
		Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. Imane **TIRHAZOUINE**
د. إيمان تيغزوين

- Dermatologie - vénéréologie
- Allergologie
- Chirurgie de la peau et des Ongles
- Dermatologie Esthétique
- Laser

- اختصاصية
- في أمراض الجلد والشعر والأظافر
- الأمراض التناسلية حساسية الجلد
- جراحة الجلد والأظافر
- الطب التجميلي الليز

Casablanca le

21/06/2013

Dr. Imane TIRHAZOUINE

269,00

1) Soin ap. 80mg



✓ huis

Ap 15 après repas

222,00

2) Soin ap. 80mg (Gel matin)



54,10

Boîte du visage

3) Atelier ap. 80mg



Ap 15 50g

525,10

Atelier ap. 80mg

PHARMACIE LA VALLEE
Dr. Mohammed Amine ASRI
ot. Opération Lissasta E7 59c Lissasta
CASABLANCA Tél: 05 22 89 53 59
ICE: 00205204800037

+212 5.22 90 54 63  imane_tr@hotmai.com
344, Bd Qued Daoura, Lot Haj Fateh - Oulfa
Casablanca - Maroc

RDV/lin

Composition:

Isotrétinoïne (DCI) 20 mg

Excipients q.s. 1 capsule molle

Excipients à effet notoire: l'huile de soja,

Méthyle paraben, Propyle paraben, Propylène glycole.

Indications, Contre-indications, Posologie &

Précautions d'emploi : lire la notice à l'intérieur.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

**A conserver à une température ne
dépassant pas 25°C.**

Conserver dans l'emballage d'origine.

PPV: 249 DH 00

يحفظ بعيدا عن متناول و رؤية الأطفال.

يحفظ تحت درجة حرارة لا تتعدي 25 درجة.

يحفظ في العلبة الأصلية.

SOTRET® 20 mg

Isotrétinoïne

IP3


SUN
PHARMA

20 mg

30 capsules molles
Voie orale

Titulaire : LABORATOIRES THE
12, rue Louis Bléard

63017 CLERMONT-FERRAND

FRANCE

Fabricant : EXCELVISION

17100 ANNEMAS FRANCE

الملاك : مخابر ربنا

21: ملارج بليس للبرير
63017 كلارمونت - فرانز سيديكس 2 فرنسا

المحتوى: إكميل المزبورن شارع الهراء

میراث اسلامی

ପାତା ୧୫

٢٠١١٠ زنگ سعادت پوری،
الشیخا، طهران

رُبَّعٌ مِّنْ طَرْبَّةٍ
Amina DAOUDI

Pharmacie en Répondre :
41, rue Mohamed Diouf, Casablanca

Distribué par COOPER PHARMA

ARMABAK 0.9%
système 10 ml - PPV : 54,10 DH

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri, Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

الملخص

Date of publication
by J. J. Johnson

NOVADERM
PARIS

ECRAN SOLAIRE
INVISIBLE

SPF
50+

PROTECTION CONTRE
UVA-UVB

Anti-Taches
Anti-Spots

HIGH PROTECTION
3% Vitamine E



3 760129 967093

LOT N32101
EXP 03/2024
PPC 220.00 dh



Dr. Imane TIRHAZOUINE

- Dermatologie - vénérérologie
 - Allergologie
 - Chirurgie de la peau et des Ongles
 - Dermatologie Esthétique
 - Laser

- اختصاصية
 - في أمراض الجلد والشعر والأظافر
 - الأمراض التناسلية حساسية الجلد
 - جراحة الجلد والأظافر
 - التجميل والليز

Casablanca le

Alot1023

1^{re} Marchant; Maricel

$249,00 \times 2$

1) - Sofret op long SV
dps 1/2 le mi après repas huis

169,00

2) - Swissdema au hydratante riche SV d's
dps 1/2 le matin ou le nage

146,50

3) - Notable écran solaire 100% imperméable SV d's
dps 1/2h n' expire solaire

~~DE LA VALLEE~~
Sports & Co

PHARMACIE LA VALLEE
Dr. Mohammed A. A. SRI
ot. Operation Hospital Lissasta
CASABLANCA - Tel: 05 22 89 53 59
ICE: 00205204800037

📞 +212 5.22 90 54 63 🌐 imane_tri@hotmail.com
344, Bd Qued Daoura, Lot Haj Fateh - Oulfa
Casablanca - Maroc

Composition:

Isotrétinoïne (DCI) 20 mg

Excipients q.s. 1 capsule molle

Excipients à effet notoire: l'huile de soja,

Méthyle paraben, Propyle paraben, Propylène glycole.

Indications, Contre-indications, Posologie &

Précautions d'emploi : lire la notice à l'intérieur.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

**A conserver à une température ne
dépassant pas 25°C.**

Conserver dans l'emballage d'origine.

PPV: 249 DH 00

يحفظ بعيدا عن متناول و رؤية الأطفال.

يحفظ تحت درجة حرارة لا تتعدي 25 درجة.

يحفظ في العلبة الأصلية.

SOTRET® 20 mg

Isotrétinoïne

IP3


SUN
PHARMA

20 mg

30 capsules molles
Voie orale

Composition:

Isotrétinoïne (DCI) 20 mg

Excipients q.s. 1 capsule molle

Excipients à effet notoire: l'huile de soja,

Méthyle paraben, Propyle paraben, Propylène glycole.

Indications, Contre-indications, Posologie &

Précautions d'emploi : lire la notice à l'intérieur.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

**A conserver à une température ne
dépassant pas 25°C.**

Conserver dans l'emballage d'origine.

PPV: 249 DH 00

يحفظ بعيدا عن متناول و رؤية الأطفال.

يحفظ تحت درجة حرارة لا تتعدي 25 درجة.

يحفظ في العلبة الأصلية.

SOTRET® 20 mg

Isotrétinoïne

IP3


SUN
PHARMA

20 mg

30 capsules molles
Voie orale

SWISSDERMA®



Hydrating Cream

Rich

1.76 fl. Oz.

1201133

11/2025



7 640157 266251 >

SWD-021